

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE D'ANTIGNY
N°21**

Séance du 07 avril 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le jeudi 7 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la mairie d'ANTIGNY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUER, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
12	9	10
		Pour : 10
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BEAUR Emmanuelle, M. CERISIER Vincent, M. CHABAUTY Alexandre, Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe, M. CHASSAT Alexandre, M. LAUER Vincent Maire, M. LEFOULON Christophe 1er Adjoint, M. SOYER Thierry, Mme THEUTTHOUNE Gisèle 2ème Adjointe

Procurator(s) :

Mme TESSIER Sylviane donne pouvoir à Mme THEUTTHOUNE Gisèle 2ème Adjointe

Etai(en)t absent(s) :

M. THABUTEAU Aurélien

Etai(en)t excusé(s) :

Mme DHYEVRE Caroline, Mme TESSIER Sylviane

Date de la convocation
22 mars 2022

Date d'affichage
24 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

13 avril 2022

et publication du

13 avril 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. CHABAUTY Alexandre

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Vincent LAUER, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 le 7 avril 2022.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	52 238,73
- un excédent reporté de :	248 734,37
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	300 973,10
- un excédent d'investissement de :	7 587,22
- un déficit des restes à réaliser de :	31 247,10
Soit un besoin de financement de :	23 659,88

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	300 973,10
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	23 659,88
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	277 313,22
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	7 587,22

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANTIGNY

Maire Vincent LAUER



AR PREFECTURE

086-218600062-20220407-BP_2022-BF
Regu le 14/04/2022